



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2013

Voeu n° V-2013-2

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/10/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/10/2013

Motion sur le soutien de principe à la journée mondiale du refus
de la misère organisé par l'association ATD Quart Monde

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Direction du Secrétariat Général

Motion sur le soutien de principe à la journée mondiale du refus de la misère organisé par l'association ATD Quart Monde

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Pour la 26^{ème} année consécutive, l'association ATD QUART MONDE organise le 17 octobre une journée mondiale du refus de la misère.

Comme l'an passé, nous vous proposons de voter une motion afin de rappeler la détermination de la Ville de NIORT à lutter contre la grande pauvreté et l'exclusion et à réduire les inégalités.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir adopter la motion suivante :

Bien que la pauvreté baisse dans le monde, près du quart des habitants de notre planète vit toujours sous le seuil de la pauvreté et les disparités s'accroissent. Selon le dernier rapport de l'ONU, près de 60% des personnes sous-alimentées se trouvent en Asie du Sud et en Afrique sub-saharienne, où une personne sur cinq connaît la faim de façon chronique.

Or le ralentissement économique mondial, la flambée des prix alimentaires et pétroliers risquent d'avoir des conséquences dramatiques pour les populations les plus démunies.

A travers son Centre Communal d'Action Sociale, la Ville de NIORT mène une politique volontariste de solidarité envers les personnes les plus vulnérables, qui a bénéficié en 2012 à pas moins de 1286 ménages dont 429 nouveaux ménages.

Dans cette période de crise où de plus en plus de familles se retrouvent fragilisées, l'enveloppe globale des aides accordées par le Centre Communal d'Action Sociale a augmenté de 17% depuis 2008 dont 11% pour l'aide alimentaire. Le Centre Communal d'Action Sociale travaille à la prise en compte de ces nouveaux publics, à travers une réforme des aides facultatives et la mise en place de la notion de « reste pour vivre ».

D'autre part, la Ville de NIORT poursuit son action de soutien aux associations qui accompagnent ces populations, en particulier les associations humanitaires engagées dans l'aide alimentaire : au-delà d'un soutien financier, la Ville est au cœur d'une démarche de mutualisation de leurs moyens et d'optimisation de leur action, à travers l'animation de la charte alimentaire niortaise et la création d'une plate-forme d'aide alimentaire.

Par ailleurs, dans les cantines scolaires, les garderies, les quotients familiaux ont fait l'objet d'une réforme qui améliore la progressivité des tarifs, passant de 9 à 12 tranches, pour que chacun accède au service public en fonction de ses moyens.

Enfin, la Ville de NIORT a mis en place un bouclier social de l'eau afin de protéger les ménages les plus démunis et de leur garantir un accès aux besoins fondamentaux en faisant en sorte que la facture d'eau n'excède pas 3% de leurs revenus.

Le Conseil municipal entend donc par cette motion marquer une nouvelle fois son soutien à toutes les actions de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités, en écho à l'initiative d'ATD QUART MONDE, et sa détermination dans le combat contre l'exclusion et pour le respect des besoins fondamentaux.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Le Conseil municipal a approuvé à l'Unanimité

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD